



Modalité de recrutement

Formation ISUPFERE – MINES Paris

1 – Conditions d'admission

Public concerné

Être titulaire à la rentrée scolaire d'un BAC+2 au minimum dans les filières techniques : BUT (GTE, GEII, MP...), CPGE (ATS, PSI...), BTS (FEE, FED, ATI...), ou licence.

Avoir moins de 30 ans à la date de la signature du contrat d'apprentissage. La limite d'âge est relevée si le candidat a déjà été apprenti ou s'il est handicapé.

Etapes de l'admission

1/ Dépôt du dossier complet avant le 12 mars 2024 sur la plateforme de l'IMT <https://dossier-apprentissage.imt.fr>. Le jury d'admissibilité évalue la qualité des dossiers en s'appuyant sur les informations fournies par le candidat, notamment, les résultats obtenus du BAC au dernier diplôme préparé, les lettres de recommandations, le CV et la lettre de motivation.

Si le jury du **vendredi 29 mars 2024** valide votre dossier, vous serez convoqués pour passer des tests de niveau. Le jury pourra vous dispenser des tests d'anglais sous réserve de présentation d'une certification de niveau minimum B2 de moins de 2 ans.

2/ Tests d'admissibilité

Les dates prévues sont le **vendredi 5 avril 2024** de 14h00 à 19h00 ou le **samedi 6 avril 2024** de 11h à 16h30 (date au choix).

Les tests portent sur les Mathématiques (1h30 à 2h), la Thermodynamique (30 min environ), l'anglais (1h), la synthèse de texte (40/45 min) et le français (15 min).

Les tests auront lieu à l'Ecole des Mines de Paris, 60 bd saint Michel, 75006 PARIS

Si vos résultats sont au-dessus du seuil d'admissibilité fixé, vous serez convoqués à un entretien de motivation.

3/ Entretien de motivation

Les entretiens auront lieu les **mardi 23 avril, mercredi 24 avril et jeudi 25 avril 2024** (date au choix). Le candidat passe un entretien devant deux rapporteurs désignés par le responsable du cycle, l'un représentant le milieu professionnel, et l'autre représentant le milieu académique.

Les entretiens auront lieu à l'Ecole des Mines de Paris, 60 bd saint Michel, 75006 PARIS

Pour les candidats hors Ile de France, l'entretien pourra avoir lieu en visio-conférence.

Le Jury d'admissibilité du mardi 30 avril 2024 sélectionne les candidats admissibles.

L'admission définitive nécessite de présenter son attestation de diplôme de niveau BAC+2 minimum et de signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Le contrat d'apprentissage ne pourra être signé si les missions prévues pour l'apprenti pendant le cycle n'ont pas été validées par le responsable du cycle. La signature du contrat d'apprentissage devra être effectuée avant la **rentrée scolaire du 09 septembre 2024**. L'Ecole accompagne l'apprenti dans sa recherche d'entreprise.

Chaque candidat s'engage à suivre strictement les instructions à chaque étape du processus de recrutement. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit lors du déroulement des épreuves d'admission, donnent lieu à l'exclusion du processus de recrutement.

Les décisions du Jury sont sans appel.

2 -Nombre de Places

Le nombre de places est de 20 apprentis par an.

3 –Diplôme préparé

Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, en convention avec le Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité Energétique, en partenariat avec ISUPFERE.

Le diplôme préparé peut être obtenu en formation initiale sous statut apprenti ou en formation continue (pour des candidats titulaires d'un BAC+2, ayant plusieurs années d'expérience professionnelle et soutenus par leur employeur).

4 - Contacts

Pour les questions concernant la formation :

Mines Paris

isupfere@minesparis.psl.eu

Tel : 01 40 51 91 84